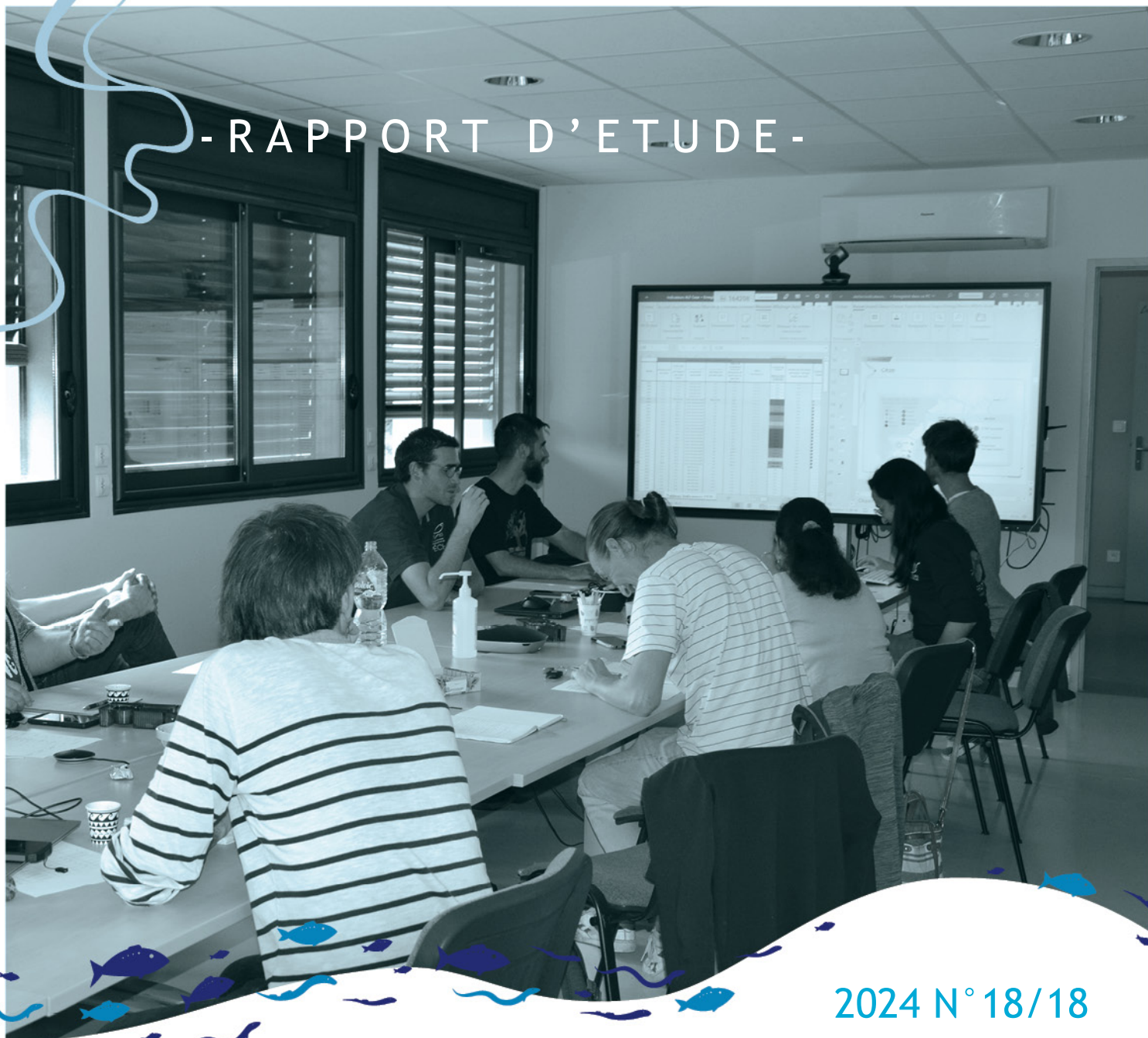


- RAPPORT D'ETUDE -



2024 N° 18/18

L'observatoire des poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée, Synthèse des actions 2024

ALIX F., RIVOALLAN D, • Avril 2025



Photo de couverture
Atelier indicateur d'Octobre 2022
© MRM / 2022

Référence à citer

ALIX F., RIVOALLAN D., 2024. L'observatoire des poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée : Synthèse des Actions 2024. Association Migrateurs Rhône-Méditerranée 13 p.

1 Contexte et objectifs

Piloté par la DREAL et animé par l'association MRM, l'**observatoire des poissons migrateurs amphihalins Rhône-Méditerranée** est une plateforme en ligne destinée à communiquer aux utilisateurs (administrations, associations, collectivités territoriales, etc.), une information claire sur l'évolution de l'état des populations de migrateurs sur le bassin Rhône-Méditerranée. Trois espèces migratrices ciblées par le PLAGEPOMI 2022-2027 sont présentées sur ce site, ainsi que les enjeux de leur conservation et les résultats de leurs suivis :

- L'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) ;
- L'Alose feinte de Méditerranée (*Alosa agone*) ;
- La Lamproie Marine (*Petromyzon marinus*).

La construction d'un observatoire en ligne a aussi été favorisée par la signature d'une convention partenariale entre la structure pilotant le projet (la DREAL) et celle chargée de son développement et de son animation (l'association MRM) en 2014. Cette étape a permis d'amorcer le regroupement des informations locales disponibles sur les espèces migratrices amphihalines.

Une phase de développement web a alors été lancée en parallèle de la mise en place d'un dispositif de suivis (validé par le COGEPOMI). Le site internet a finalement été mis en ligne le 4 avril 2018. Il continue depuis d'être alimenté et amélioré par MRM, notamment par le biais de nouveaux outils.

En 2024, quatre thématiques ont constitué le cœur du travail mené sur l'Observatoire :

- **L'actualisation des descripteurs**, qui comprend l'analyse et la publication des bilans 2023 dans l'observatoire sous forme de synthèses. Ce volet comprend également la préparation et la réalisation des ateliers bilans, qui sont destinés à discuter avec les partenaires des grandes tendances qui seront affichées sur le site internet.
- **La poursuite du développement de nouveaux indicateurs d'état** de populations de migrateurs, et **l'actualisation des indicateurs existants**. Pour rappel, un indicateur est un outil qui permet de transcrire de façon simplifié un état d'une population à partir de données complexes (issues des descripteurs). Cette démarche multi-partenariale avait été expérimentée avec succès depuis 2019 avec la publication d'un indicateur ciblant le recrutement en civelles en 2020, ainsi que d'indicateurs locaux de la colonisation des aloses en 2022. Ce volet inclut aussi les démarches visant à proposer d'autres descripteurs pour l'observatoire.
- **La création de pages « Territoire et enjeux »**. Ces nouvelles pages ont pour vocation de valoriser les enjeux migrateurs sur les grands bassins versant qui compose le territoire d'actions du PLAGEPOMI. Le travail effectué en 2024 a permis de travailler sur 5 pages dédiées aux bassins versants de l'Argens, de la Durance, de l'Ardèche, de l'Aude et de la Têt.
- **La poursuite de l'animation web**, qui inclut l'optimisation du site internet, le design des nouvelles pages indicateurs, l'actualisation des différents contenus, ainsi que l'ajout de nouvelles pages.

2 Les descripteurs et leur actualisation

2.1 Présentation des descripteurs existants

Sept descripteurs sont actuellement publiés sur le site de l'observatoire. Ils sont alimentés par les données récoltées par MRM et ses différents partenaires techniques (Tableau 1).

Les résultats des suivis sont centralisés et analysés par MRM, qui organise ensuite des « Ateliers Bilans » en collaboration avec les partenaires du suivi. Ces réunions permettent de présenter les résultats de chaque secteur et de dresser le bilan de l'année écoulée. Les conclusions sont ensuite formalisées par MRM, qui soumet des propositions de synthèses à la Commission Technique du COGEPOMI, qui émet des observations et propose des ajustements. **Les synthèses sont publiées annuellement sur le site internet.**

Tableau 1 : Descripteurs publiés sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs en 2024

	LOGO	Appellation du suivi	Jeux de données disponibles
Descripteurs Anguilles		Effectifs de civelles dans les passes pièges	2003 - 2023
		Effectifs d'anguilles dans les passes pièges	Beaucaire : 2008 - 2023 Avignon : 2012 - 2023 Mallemort : 2010 - 2023
Descripteurs Aloses		Nombre de bulls d'Aloses feintes de Méditerranée	1993-2023
		Captures d'aloses feintes de Méditerranée par la pêche amateur	1993-2023
		Suivi par Vidéocomptage	Bladier Ricard (Hérault) : 2016 - 2023 Sauveterre (Rhône) : 2018-2023
		Prélèvements d'ADN environnemental	2019-2023
Descripteur Lamproies		Observations annuelles de lamproies	2000 - 2023

Il est également possible d'obtenir des résultats des suivis en cours en temps réel au travers de la page « **observatoire en direct** ».

Pour les études nécessitant une maîtrise d'ouvrage externe à MRM (ex : *le suivi de la reproduction de l'aloise*), une base de données en ligne a été construite sous Google Sheet, et partagée avec les différents acteurs concernés. L'idée est de faciliter le remplissage de l'information (PC, Tablette), d'harmoniser le format, mais surtout d'accélérer la collecte de l'information par MRM, tout en favorisant l'implication des acteurs locaux.

2.2 Synthèse de l'état des populations de migrateurs

Les synthèses présentées ci-dessous sont réalisées à partir des résultats issus des différents suivis portés par MRM et/ou partenaires techniques.

Les résultats sont récapitulés et présentés à l'ensemble des partenaires à l'occasion des ateliers bilans pour ce qui est des descripteurs Anguille européenne et Alose feinte de Méditerranée. Les résultats pour la Lamproie marine sont également présentés, même si l'état relictuel de cette espèce en Rhône Méditerranée ne justifie pas de conduire d'ateliers spécifiques.

Les synthèses présentées retranscrivent les tendances qui seront affichées dans les futurs textes de l'observatoire, après validation par la Commission Technique du COGEPOMI.

a) État de la population d'Anguille européenne en Rhône-Méditerranée

Les études menées sur la façade méditerranéenne et l'axe Rhône, en lien avec d'autres suivis menés sur le bassin (campagnes de suivi des FDAAPPMA 13 et 83 en 2024, ainsi que le suivi par flottangs de l'université de Perpignan), **confirment l'état critique de la population**. Le recrutement actuel reste dérisoire par rapport à la référence historique documentée, et correspond en 2024 à 7,2% du recrutement minimal observé dans les années 1960-1970¹.

L'évolution de l'indicateur de recrutement est présentée en *Figure 1*. L'état du recrutement local est **très mauvais** sur la saison 2023-2024, avec une tendance à la baisse en comparaison avec les deux saisons précédentes.

Pour rappel, les classes de cet indicateur sont actualisées chaque année avec la parution des indices du WGEEL. Avec les derniers indices parus, la saison 2022/2023 est déclassée de l'état mauvais vers très mauvais. Le nombre de civelles de cette saison étant en limite de classe (3 499 511 civelles lors de la saison 2023/2024).

895 675 civelles ont été capturées dans la passe-piège du Grau de la Fourcade durant l'hiver 2023-2024, un résultat en baisse par rapport aux deux saisons précédentes. L'essentiel des captures a été recensée aux mois de février et mars. La mise en œuvre des relèves n'a malheureusement été possible qu'à partir de la mi-décembre 2023. Ainsi, il se peut que ce retard ait impacté le nombre d'individus contactés. Cependant la période où la passe piège n'a pas fonctionné n'est pas celle où les pics de montaison sont observés habituellement et il est donc probable que le lancement tardif du suivi ait que peu impacté le suivi. Par ailleurs, la tendance constatée est similaire aux observations du suivi de recrutement dans la lagune de Bages-Sigean² (baisse de la CPUE sur la cohorte 2023-2024).

¹ ICES. 2024. Report of the Joint EIFAAC/ICES/GFCM Working Group on Eels (WGEEL).

² Laffleur T., Lagarde R., Maligne R., Simon G., Amilhat E., Bourrin F. & Faliex E. (2023). Rapport scientifique du projet FLUX3 : suivi 2022-2023 du recrutement des civelles et de l'échappement des anguilles argentées dans la lagune de Bages-Sigean. Septembre 2023. CEFREM Université de Perpignan Via Domitia. 51 pp. + annexes

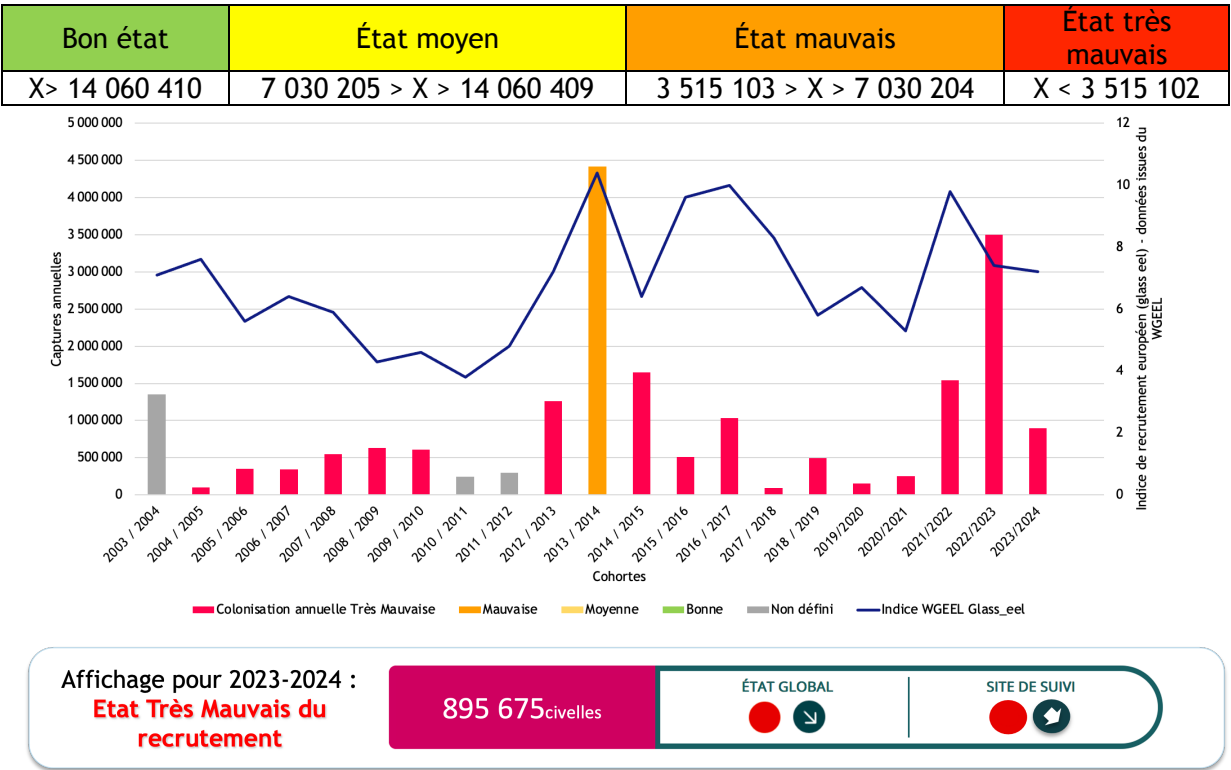


Figure 1 : Indicateur d'état du recrutement en civelle global et au niveau du site de suivi du Grau de la Fourcade

En ce qui concerne les passes-pièges rhodaniennes et de la Durance, **278 449 anguillettes** ont été capturées en 2024, dont 277 656 sur l'axe Rhône et 793 à Mallemort sur la Durance (voir *Tableau 2* pour plus de détails). **Ce résultat**, bien que meilleur que l'année précédente **reste alarmant**. Sur le Rhône, la hausse du nombre d'individu vient du fait que 236 267 individus ont été contactés à Beaucaire, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne 2008-2023 (205 014 individus). On notera par ailleurs que près de la moitié des individus capturés à Beaucaire sont des individus de petite taille. Les chiffres observés à Avignon et Caderousse sont en revanche en baisse par rapport à la campagne de suivi précédente. Sur la Durance, les chiffres sont en hausses, mais reste dans un ordre de grandeur très faible (*moins de 1000 individus*), en lien avec les ouvrages situés en aval de l'ouvrage de Mallemort qui ne sont pas encore équipés d'ouvrage de franchissement.

Tableau 2 : Bilan du suivi de la colonisation des Anguilles en 2024, et comparatif 2023

	Site	Effectif 2024	Effectif 2023
Axe Rhône	Passes de Beaucaire	236 267	108 052
	Passes d'Avignon	28 437	52 995
	Passes de Caderousse (non publiée sur l'observatoire)	12 952 (dysfonctionnements)	23 557 (dysfonctionnements)
Axe Durance	Passe de Mallemort	793	72
TOTAL		278 449	184 676

L'évolution de l'indicateur anguilllette permet de visualiser l'évolution des captures dans les passes pièges de Beaucaire (*figure 2*). Pour rappel, cet indicateur fonctionne en cohorte, trois années de suivis sont donc nécessaires pour fixer le résultat d'une année³. **L'année 2022 est classée très mauvaise. Le pré-classement de l'année 2023 est pour le moment très mauvaise également.** Les résultats de l'année 2025 viendront compléter les effectifs provenant de la cohorte 2023 et donc le classement de l'année 2024.

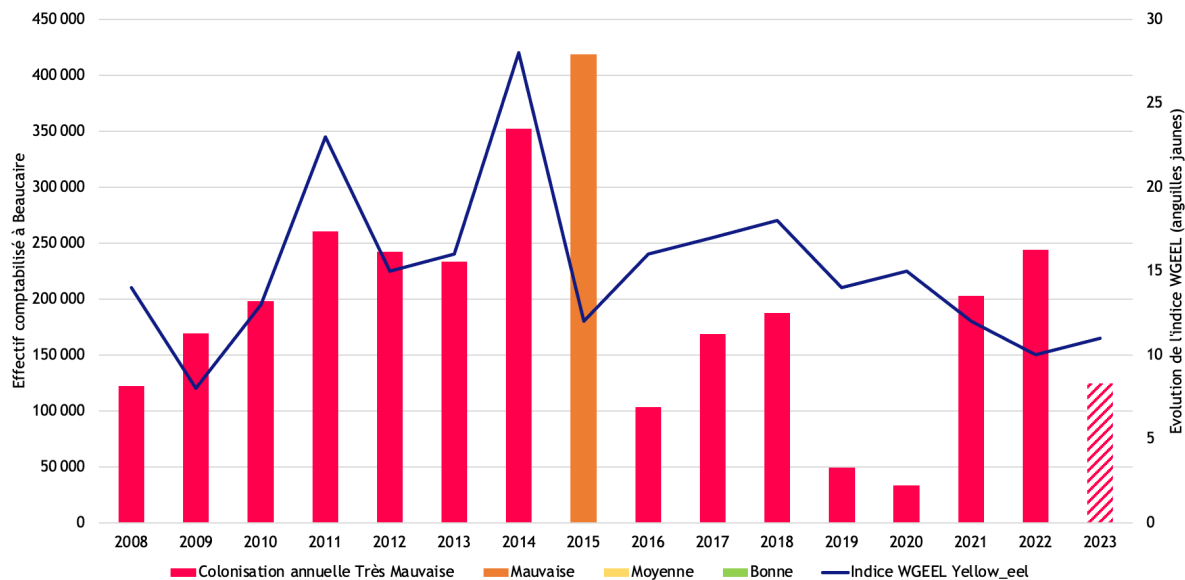


Figure 2 : Représentation graphique de l'indicateur "anguilllette" issu des données des passes pièges de Beaucaire

b) État de la population d'Aloses feintes de Méditerranée

• Mise à jour des indicateurs Alose locaux

La saison de montaison 2024 a été marquée par une hydrologie plus soutenue que la normale sur la plupart des secteurs suivis, exceptés les cours d'eau des départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales. Cette hydrologie a pu avoir un impact sur la mise en place des suivis. La présence de l'Alose a tout de même été démontrée sur la plupart des secteurs suivis.

Les indicateurs locaux de colonisation sont publiés depuis 2022. Le détail du fonctionnement de cet indicateur est disponible sur [le site de l'observatoire](#). Ce rapport propose un bilan cartographique global (*Figure 3*), puis détaille les résultats et les indicateurs locaux de chaque axe (*Tableau 3*). Il a été décidé en 2022 que la création d'un indicateur d'état global Rhône-Méditerranée se fera après 5 années de recul sur les indicateurs locaux, soit en 2027.

³ Le fonctionnement de cet indicateur est [disponible ici](#).



Figure 3 : Synthèse 2024 des indicateurs locaux Aloses développés en Rhône-Méditerranée

Tableau 3 : Indicateurs locaux et éléments explicatifs pris en compte

Cours d'eau	Pastille population	Pastille continuité
Gardon 	- Pas de suivi de la reproduction sur le site de Fournès. - CPUE en hausse, témoin d'une bonne colonisation de l'affluent. - Bulls observés pour la première fois à Collias + prélèvement ADNe positif. Volonté de montrer les bons signaux de colonisation de l'axe au travers de la pastille verte.	- Les aloses ont accès au Gardon jusqu'à l'ouvrage de Collias
Durance 	- Pas de suivi de la reproduction et peu de pêches en lien avec les restitutions. - Prélèvements ADNe en aval du seuil de Callet a montré la présence de l'Alose	- Aloses bloquées sous le seuil 68 (Ouvrage de Callet). - Projet de restauration de la continuité écologique sur les seuils 66, 67 et 68 en cours
Ouvèze 	- 2 ans de suivis vidéo-comptage (mise en place d'une couleur de pastille après 5 ans de suivis) - 8 aloses observées au vidéo-comptage	- Ensemble de la ZAP accessible - Mise en place d'une passe à poissons sur le seuil de la confluence Rhône / Ouvèze en 2023
Cèze 	- Rares bulls observés à Chusclan au travers des enregistreurs acoustiques. - CPUE stable. - Prélèvement ADNe positif en aval de l'ouvrage des Hamelines et en aval des cascades du Sautadet (+ captures). Volonté de montrer les bons signaux de colonisation de l'axe au travers de la pastille verte.	- Ouvrage de Chusclan équipé d'une passe à poissons - Ensemble de la ZAP accessible

Ardèche 	- Suivi de la reproduction des aloses a permis l'observation de très peu de bulls. - Observation à Vallon Pont d'Arc. - CPUE stable, captures uniquement sur les secteurs aval de l'Ardèche.	- L'ensemble des 10 ouvrages sur l'Ardèche sont équipés d'une passe à poissons. 43% de la ZAP a été colonisée en 2024. La couleur de la pastille continuité est jaune par volonté de souligner la nécessité de gestion de l'atterrissement formé en amont immédiat de la passe à poissons de Saint-Martin. Cet atterrissement réduit considérablement les débits transitant par la PAP, la rendant difficilement utilisable par les poissons.
Vidourle 	- CPUE en forte hausse - Le prélèvement ADNe démontre la colonisation de l'ensemble du linéaire accessible. - Suivi de la reproduction perturbé par les conditions hydrologiques - Nombre de bulls relativement important sur la frayère de Viletelle grâce aux enregistreurs passifs	- La quasi-totalité de la ZAP alose est accessible sur le Vidourle - 80% de la ZAP est colonisée (de la mer jusqu'à l'ouvrage de la Roque d'Aubais)
Hérault 	- 580 aloses ont été dénombrés au vidéo-comptage de Bladier Ricard (année moyenne). - CPUE est en hausse sur ce fleuve. - ADNe négatif à l'amont de Saint Thibéry - Volonté locale de souligner la difficulté d'accès aux zones de fraie au travers de la dégradation de la couleur de la pastille population	- Aucun signal Alose n'a été détecté en amont de Saint-Thibéry. Les possibilités de franchissement de cet ouvrage mériteraient d'être étudiées. - Le moulin de Conas, 4e ouvrage a la mer a été réhaussé sans autorisation et a jugé difficilement franchissable par l'OFB en 2020.
Orb 	- Aucune information disponible	- zones de frayères les plus intéressantes situées sur le secteur classé en ZALT. - premières frayères intéressantes situées en amont de l'ouvrage de Gaston Doumergue, dernier seuil de la ZAP à équiper. - Signal ADNe négatif selon les années entre Moulin St Pierre et Pont Rouge - Projet de vidéo-comptage porté par l'EPTB
Aude 	- Première année de mise en place d'une couleur (5 ans de suivis reproduction). - CPUE stable sur ce secteur. - Résultats du suivi de la reproduction jugée médiocre (couleur orange)	- Aucun signal alose a été observé en amont de Moussoulens en 2024. - Partie aval de l'Aude peu intéressante pour la reproduction avec une seule frayère accessible en aval de Moussoulens.
Agly 	- Aucune information disponible	- Deux ouvrages présents sur la ZAP alose non équipés. - Frayères intéressantes non accessibles - Lido fermé toute la saison - La partie aval de l'Agly est resté en assec tout au long de la saison

 Têt	- Observation de bulls en aval du passage à gué de Villelongue en début et fin de saison. - Observations d'aloses en aval du seuil SNCF (observation / ADNe / capture). - Pas de couleur (< 5 ans de suivi)	- Observations des aloses en aval du seuil SNCF
 Tech	- Quelques captures réalisées à l'aval du premier seuil (Pont d'Elne)	- Blocage des aloses à l'aval de Pont d'Elne - Quasi-totalité des habitats favorables à l'amont du seuil de Pont d'Elne
 Argens	- Peu de données disponibles sur le bassin de l'Argens. - Une crue survenue en début de saison a engendré des problèmes techniques sur la passe à poissons (résolu en cours de saison) et sur le dispositif de vidéo-comptage (non résolu à ce jour).	- Les aloses ont aujourd'hui accès à l'Argens jusqu'au seuil du Béal. - L'aménagement d'un ouvrage de franchissement sur ce dernier permettrait aux aloses d'avoir accès à l'ensemble de la ZAP et aux frayères.

• Composante hydrologie des indicateurs locaux

Les indicateurs Alose intègrent une synthèse de la situation hydrologique du bassin au moment de la montaison des aloses. Actuellement, **cette composante est entièrement basée sur le retour d'expérience des acteurs territoriaux**. Une couleur caractérisant l'impact potentiel de cette hydrologie sur la migration (**positive**, **neutre** ou **négative**) est validée collégalement lors du bilan alose (cas également pour les indicateurs 2024).

Toutefois, compte tenu de l'enjeu que représente la ressource en eau et la pérennisation de cette dernière pour la survie des migrateurs, des évolutions possibles sont envisagées. L'idée soutenue par les participants est de s'orienter vers une démarche plus rigoureuse pour définir si l'hydrologie saisonnière est compatible ou non avec les besoins de l'espèce pour sa migration et sa reproduction. Des améliorations en ce sens seront étudiées par MRM. Cette thématique sera approfondie en 2025 et 2026.

c) État de la population de lamproies marines

En 2024, les échantillonnages d'eau pour recherche d'ADN environnemental (prélèvements spécifiques et dans le cadre d'autres suivis) ont été réalisés sans que la présence de lamproie ne soit mise en évidence. L'espèce n'a pas non plus été observée au vidéocomptage en 2024. Seule deux observations photographiées en mer nous sont parvenues (au large de Toulon et de Nice). **Ce constat est alarmant** et va dans le sens de la tendance des 20 dernières années de suivi : une population à l'état de traces. L'observation ponctuelle d'individus isolés depuis deux décennies montre toutefois que l'espèce n'a pas encore totalement disparu du bassin Rhône Méditerranée.

3 Construction d'indicateurs & descripteurs

L'Association MRM travaille depuis 2019 au développement d'indicateurs. Trois indicateurs ont été co-construits, validés en COGEPOMI et sont parus entre 2019 et 2023 :

- Un indicateur dédié aux civelles valorisant les données issues du suivi du grau de la Fourcade en 2019,

- Un indicateur Alose valorisant les données issues des différents suivis aloses, paru en 2022
- Un indicateur dédié aux anguilles valorisant les données issues des passes-pièges de Beaucaire en 2023,

La volonté de mise en œuvre d'indicateur se poursuit et le travail engendré en 2024 vise à valoriser les données anguilles issues de pêches électriques du réseau associatif des fédérations de pêches, et des pêches réalisées par l'OFB disponibles sur ASPE. Un groupe de travail s'est tenu le 17 décembre 2024. Cet atelier a réuni 11 personnes représentant des gestionnaires de cours d'eau, l'OFB, fédération de pêche, fédération régionale de pêche et l'ARBE.

L'objectif premier de cet atelier a été de définir les attentes liées à la valorisation des données de pêches électriques pour que l'ensemble des acteurs puissent par la suite utiliser l'indicateur (public visé, informations à valoriser...). Les éléments présentés ci-dessous illustrent des pistes de réflexions à poursuivre.

3.1 Définition des attentes

a) Quelle finalité pour l'indicateur ?

Avant d'entamer toutes discussions sur la construction d'un indicateur valorisant les données de pêches électriques, il est important de définir la finalité de l'outil.

L'ensemble des participants se sont rejoints sur le fait que les indicateurs développés par MRM depuis 2019 ne sont pas des outils de sensibilisation à destination du grand public. Ils desservent le réseau des fédérations de pêches et les gestionnaires des milieux. Ces outils se doivent de rester concis et accessibles car ils ont vocation à être **utilisé pour démontrer la situation des espèces aux élus locaux**. Ces indicateurs doivent également rester fiables : ils peuvent avoir une vocation **d'argument dans des avis techniques et d'illustration de pression sur les territoires**. De plus, s'ils sont mis en place d'année en année de la même manière, ils pourront **retranscrire une évolution de la situation de l'espèce étudiée**.

A une échelle locale, il est demandé que l'indicateur prenne en compte dans la mesure du possible à la fois un pas de temps long (effondrement de la population depuis les années 70), mais aussi un pas de temps « politique » pour visualiser les effets des décisions et investissements réalisés ces deux dernières décennies. Une mise à jour au pas de temps « PLAGEPOMI » soit tous les 6 ans paraît pertinent pour l'ensemble des participants.

b) Quelles orientations donner ?

Il est possible d'utiliser les données de pêches électriques pour illustrer différentes informations. **L'atelier de travail a ainsi permis de définir plusieurs pistes d'utilisation des données de pêches électriques** qui pourraient illustrer :

- La répartition de l'espèce sur le territoire
- La répartition des anguilles migrantes sur le territoire
- Un reflet du recrutement au travers des densités rencontrées
- Un reflet de l'état de la population

3.2 Orientation des indicateurs et premier principe de visualisation

a) Un tri parmi les données s'impose

Les données de pêches électriques issues du réseau des fédérations de pêches et de l'OFB (disponibles sur la plateforme ASPE) regroupe tous types de pêches (complètes, sauvetage, sondage, par points, par ambiance, à pied, en bateau ...). Des anguilles peuvent être contactées dans l'ensemble des cas de figure, toutefois ces différents types de pêches ne permettent pas d'estimer de façon toujours optimale la densité de poissons rencontrés. En ce qui concerne les petites anguilles, estimer leur densité nécessite des pêches spécifiques pour viser leurs habitats, et ajuster la manière de pêcher.

Si l'information à retenir est la répartition de l'espèce sur le territoire, l'ensemble des opérations pourraient être considérées. Si l'information à retenir concerne un reflet de l'état de la population ou du recrutement, seules les pêches dont le protocole est adapté à la capture des jeunes anguilles pourront être utilisées.

b) Répartition de l'espèce sur le territoire & répartition selon les classes de tailles

La répartition de l'espèce sur le territoire pourrait à partir des données de pêches électriques être visualisée de manière cartographique. Les cartes éditées au rythme d'un pas de temps PLAGEPOMI permettrait de visualiser l'aire de présence de l'espèce. Ces cartes pourraient inclure tous types de données de pêches (données de présence / absence). Le linéaire concerné se limitera aux linéaires classés en ZAP ou ZALT au titre du PLAGEPOMI en cours. Les limites amonts seront analysées avec attention de sorte à s'assurer que le signal sur le tronçon de cours d'eau ait été perçu au moins 3 fois au cours des 6 années précédentes.

La présence de jeune anguille est un révélateur de la colonisation des cours d'eau. Le même type de carte pourrait être éditée en affichant la présence des anguilles de moins de 15cm et 30 cm.

Certains bassins versants ont bénéficié d'une étude spécifique de leur colonisation par les jeunes anguilles. Il paraîtrait opportun de profiter de ce travail pour valoriser les données acquises à l'échelle de ces bassins versants. Ces études ont souvent été conduites dans le cadre de travaux de restauration de la continuité écologique. Un atlas « avant / après » de la colonisation de ces bassins versants par les anguilles selon leur classe de taille pourrait être pertinent.

c) Reflet du recrutement

Tout comme les autres indicateurs développés pour l'anguille, certaines stations pourraient être utilisées pour visualiser le recrutement des anguilles sur le territoire. Pour ce faire, les stations doivent être situées en aval du premier obstacle à l'écoulement, être prospectée avec un protocole adapté aux jeunes anguilles et prospectées régulièrement. En réalité, peu de stations correspondent à ces critères. Une recherche approfondie sera effectuée en 2025 et selon les données disponibles, l'objectif sera conservé ou abandonné. En effet, il est question au travers de cet indicateur de valoriser les données de pêches électriques existantes et non pas de mettre en place un nouveau réseau de suivi.

4 Mise en place de page territoire et enjeux

Initié il y a quelques années, les pages territoires et enjeux ont vu le jour en 2024. Ces pages ont pour ambition de mettre en valeur les enjeux migrateurs sur les différents bassins versants qui composent le territoire concerné par le PLAGEPOMI. 5 pages ont été créées en 2024 consacrées au bassin versant de l'Argens, la Durance, l'Ardèche, l'Aude et la Têt. Elles seront disponibles sur le site lors du premier semestre 2025.

Concernant la mise en place de chacune de ces pages, un groupe de travail local a été réuni (fédération de pêche, syndicat, OFB). Au total, sur les 4 groupes de travail mis en place, ce sont 17 personnes qui ont participé. Le groupe de travail sur la Têt n'a malheureusement pas pu être tenu car aucun créneau proposé ne permettait de réunir l'ensemble des partenaires. La page dédiée à la Têt a été envoyée à ces personnes avant publication sur le site de l'observatoire. Ces groupes ont permis d'échanger autour du territoire (comment définir le bassin versant en quelques mots ?), autour de l'état de connaissance pour l'Alose feinte de Méditerranée, l'Anguille européenne et la Lamproie marine sur le bassin versant, des pressions présentes sur le territoire et des solutions qui pourraient être mise en œuvre. 5 autres bassins versants seront traités en 2025 (Hérault, Orb, Gardon, Eyrieux, Var).

5 Statistiques du site internet et newsletter

5.1 Statistiques du site

Un nouveau plugin (Burst statistiques, *Figure 4*) a été mis en place sur le site de l'observatoire à compter du mois de février 2024. Ainsi, le plugin a dénombré 1 700 visiteurs au cours de l'année et 2 200 sessions. Au total, ce sont 8 000 pages qui ont été vues. Le site est principalement consulté depuis un ordinateur (87,6% des visites). On remarque une hausse du trafic sur le site au mois d'avril et mai, période de présence des aloses.

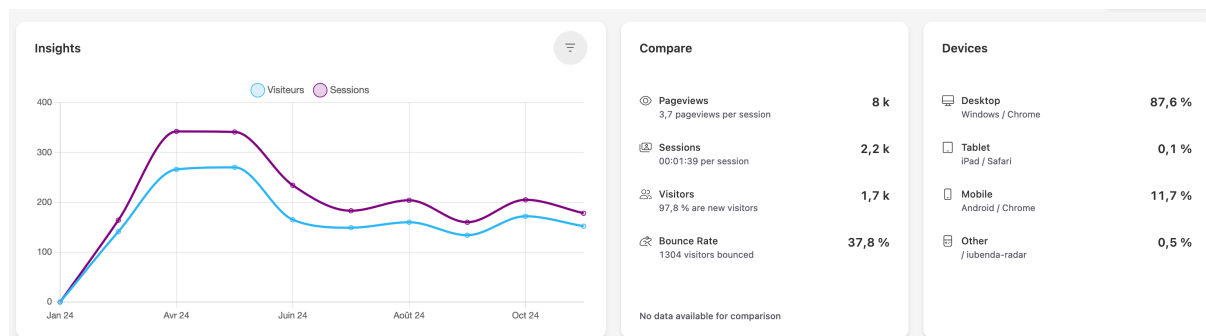


Figure 4 : Principales statistiques de l'année 2024 du site de l'observatoire

5.2 Newsletter

91 adresses mails sont inscrites à la newsletter de l'observatoire. 2 newsletters ont été envoyées en 2024. La newsletter ne parvient pas aux adresses *gmail*, soit 19 adresses inscrites. Sur la dernière newsletter envoyée, 67 personnes l'ont reçue, cette dernière a été ouverte par 32 personnes (47,7%) et 9 personnes (13,43%) ont cliqué sur un des liens disponibles dans le texte de la newsletter.

Bien que le nombre de personnes inscrites à la newsletter reste faible et mérite d'être augmenté, on constate un taux d'ouverture élevé puisqu'il est couramment admis qu'un bon taux d'ouverture de newsletter se situe entre 15 et 25% (*étude benchmark email*), prouvant l'intérêt des personnes inscrites aux informations disponibles sur le site de l'observatoire.

Conclusion

Au-delà du support que constitue le site internet, **l'Observatoire s'inscrit comme une véritable démarche multi-partenariale**, qui implique un grand nombre de structures dans la préservation des espèces amphihalines emblématiques de la Méditerranée.

L'observatoire vise deux objectifs majeurs :

- 1- **Proposer une plateforme en ligne pertinente et accessible** pour informer sur l'état des populations de poissons migrateurs en Méditerranée et sur les enjeux actuels de leur conservation, en lien avec les orientations stratégiques du PLAGEPOMI.
- 2- **Impliquer durablement les gestionnaires locaux dans la sauvegarde des poissons migrateurs.** Les ateliers locaux pour la construction de nouvelles pages centrées sur un territoire, les ateliers « indicateurs » et « bilans de suivis » conduits par MRM en lien avec lesdits gestionnaires sont le fer de lance de cette démarche. Ils permettent de répondre aux objectifs du PLAGEPOMI, en synthétisant annuellement les informations scientifiques ou en mettant en place les indicateurs d'état des différentes populations, tout en renforçant les liens entre les structures impliquées.

Grâce à ces ateliers, un indicateur du recrutement en civelles est publié depuis 2020, un indicateur Alose à portée locale a vu le jour en 2022, et un indicateur consacré à la colonisation du Rhône par les Anguilletes à Beaucaire est paru en début d'année 2024. Le travail de construction des indicateurs se poursuit avec de premiers éléments de réflexion vis à vis de la valorisation des données issues des pêches électriques au travers d'indicateurs synthétiques.

Les différents ateliers ont aussi permis de faire ressortir des informations clefs sur l'état des espèces migratrices pour l'année 2024 :

Concernant l'Anguille européenne, les suivis montrent une baisse significative du recrutement en civelles au niveau du site index du Grau de la Fourcade. Le nombre d'anguillette contactée à Beaucaire est légèrement au-dessus de la moyenne, mais cette hausse ne s'est pas répercutée sur les sites de suivi plus à l'amont pour l'instant.

Toutefois, les données récoltées sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce montrent bien que **l'état de la population d'Anguille européenne reste dans une situation critique** à l'échelle internationale et locale, et des mesures doivent être prises immédiatement pour favoriser la reconstitution du stock de cette espèce panmictique.

Concernant l'Alose feinte de Méditerranée, les résultats de l'année 2024 sont, comme souvent pour cette espèce, assez hétérogènes. Sur la plupart des cours d'eau suivis, l'année a été marquée par plusieurs coup d'eau au cours du printemps qui ont pu perturber la mise en place des suivis.

L'activité de reproduction sur l'axe Rhône reste faible, malgré une colonisation relativement importante du fleuve. Sur le Gardon, la reproduction des aloses a pour la première fois depuis la reprise de la passe à poissons de Remoulins été observée en aval de l'ouvrage de Collias. Sur la Cèze, on retrouve dès la première année de fonctionnement de la passe à poissons de Chusclan des aloses en aval des cascades du Sautadet. Sur l'Ardèche, la forte hydrologie a permis l'accès aux aloses aux gorges de l'Ardèche. La limite du front de colonisation observée sur l'axe Rhône en 2024 se situe au niveau du vieux Rhône de Rochemaure.

Sur l'Hérault, 580 aloses ont été observées au vidéo-comptage, ce qui est considéré comme étant moyen au vu du maximum déjà observé sur cette station. Enfin, de la reproduction a été observée sur le Vidourle où une nouvelle fois les aloses semblaient présentes en nombre. La reproduction de l'aloise a également été observée sur l'Aude et la Têt.

Concernant la Lamproie marine, deux photographies ont été recensées cette année au large de Toulon et de Nice. **Le constat est donc particulièrement alarmant** pour cette espèce sur le bassin Rhône Méditerranée. La population ne subsiste qu'à l'état de trace et finira irrémédiablement par disparaître définitivement du bassin si aucune mesure de sauvegarde n'est engagée.

Temps fort de l'année 2024, 5 ateliers locaux ont été tenus dans le but de co-construire les pages territoires et enjeux dédiés aux bassins versants de l'Argens, la Durance, l'Ardèche, l'Aude et de la Têt.

Remerciements

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM) tient à remercier vivement tous ceux qui, par leur collaboration technique ou financière, ont contribué à la réalisation de cette étude.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse,
- DREAL de bassin
- Région : Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- Département des Bouches du Rhône
- Fédération Nationale pour la Pêche en France
- Compagnie Nationale du Rhône dans le cadre de ses Plans 5Rhône

MEMBRES MRM

- Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de l'Ain, des Alpes de Haute Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, de la Drôme, du Gard, de l'Hérault, de l'Isère, du Jura, de la Loire, des Pyrénées-Orientales, du Rhône, de la Savoie, de Haute-Savoie, de Haute-Saône, de la Saône et Loire, du Var et du Vaucluse
- Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique PACA (ARFPPMA PACA)
- Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA)

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Ensemble des partenaires techniques de l'association MRM

Financeurs

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée ne pourrait agir sans l'engagement durable de ses partenaires financiers



Membres de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée

Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique :

- Ain
- Alpes de Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Ardèche
- Aude
- Bouches-du-Rhône
- Corse
- Drôme
- Gard
- Hérault
- Isère
- Loire
- Pyrénées-Orientales
- Rhône
- Haute-Saône
- Saône et Loire
- Savoie
- Haute-Savoie
- Var
- Vaucluse

Association Régionale des Fédérations de Pêche de PACA (ARFPPMA PACA)

Association Régionale des Fédérations de Pêche Auvergne Rhône-Alpes (ARPARA).

ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles
contact@migrateursrhonemediterranee.org
Tél. : 04 90 93 39 32
www.migrateursrhonemediterranee.org

